

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 26 novembre 2024

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE			Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
2024 11 01	Désignation du secrétaire de séance	18	13	5	5	18	0	0	DESIGNE M. Achraf EL AMRANI comme secrétaire de séance.
2024 11 02	Procès-verbal du conseil municipal du 8 octobre 2024	18	13	5	5	18	0	0	APPROUVE le procès-verbal
2024 11	Présentation de l'Atlas de la biodiversité par les services de la CCKB	18	13	5	5				Le conseil municipal prend connaissance de l'Atlas de la biodiversité.
2024 11 03	Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection ou le remplacement des portes de l'église Saint-Pierre	18	13	5	5	18	0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le marché public suivant : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection ou le remplacement des portes de l'église Saint-Pierre Entreprise : SARL ARCHAEB – 5, Le Bourg, Léhon – 22 100 DINAN Montant du marché : 11 662.80 € HT, soit 13 995.36 € TTC
2024 11 04	Eglise de Bothoa : Devis pour le remplacement des moutons et des battants des cloches n°3 et 4	18	13	5	5	18	0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Eglise de Bothoa - Remplacement des moutons et des battants des cloches n°3 et 4 Entreprise : BODET Campanaire – 19 Rue de la Fontaine – 49340 TREMENTINES Montant du devis : 9 316.50 € HT, soit 11 179.80 € TTC

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION	
2024 11 05	Eglise Saint-Pierre : Devis pour le remplacement du moteur de tintement de la cloche n°1	18	13	5	5	18		0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Eglise Saint-Pierre : Devis pour le remplacement du moteur de tintement de la cloche n°1 Entreprise : BODET Campanaire – 19 Rue de la Fontaine – 49340 TREMENTINES Montant du devis : 1 391.40 € HT, soit 1 669.68 € TTC
2024 11 06	Audit et assistance à l'organisation d'un appel à concurrence : marché de prestations de services d'assurance	18	13	5	5	18		0	0	AUTORISE Madame Le Maire à signer le marché public suivant : Audit et assistance à l'organisation d'un appel à concurrence : marché de prestations de services d'assurance Entreprise : SAS Consultassur – 1 Rue des Goëlands- 56000 VANNES Pour un montant de : 1 650 € HT (MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS HT)
2024 11 07	Devis pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau	18	13	5	5	18		0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Acquisition de deux cuves de récupération d'eau 13 000 litres Entreprise : CULTIVERT – Carrefour de Garla – 22530 GUERLEDAN Montant du devis : 6 000 € HT, soit 7 200 € TTC
2024 11 08	Devis pour l'abattage d'arbres au lieu-dit Danouet sur une parcelle communale	18	13	5	5	18		0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Abattage d'arbres au lieu-dit Danouet sur une parcelle communale Entreprise : L'ARBO-PHILE – 40 Bernier – 22170 PLELO Montant du devis : 5 000 € TTC.
2024 11 09	Tarif pour le dégagement d'arbres valorisés en bois de chauffage	18	13	5	5	18		0	0	DECIDE de fixer le tarif de vente à 25 € la Tonne (dégagement du bois à la charge de l'acheteur)

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2024 11 10	Affaire foncière : cession d'un délaissé communal à Kerauter An Gall	18	13	5	5	18		0		0		<p>CONSTATE la désaffectation de l'emprise de 16.40 m de long sur 1 m 50 de large sise en limite séparative des parcelles cadastrées section E n° 233 d'une contenance d'environ 27 m² en nature de délaissé de voirie</p> <p>CONSTATE le déclassement du domaine public de ladite parcelle pour qu'elle relève du domaine privé communal sans enquête publique préalable conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière</p> <p>AUTORISE la cession de ladite parcelle au profit des riverains directs de cette emprise, au prix de 2 € le m²</p> <p>DIT que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.</p>
2024 11 11	Acquisition de plein droit d'un bien sans maître rue de Kerlonjou	18	13	5	5	18		0		0		<p>EXERCE SES DROITS en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bien cadastré E 143 est issu d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et répond à la définition des biens sans maître donnée par l'article L 1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques Le bien est en état d'abandon et litigieux. L'acquisition permettra à la commune de faire cesser l'état d'abandon et le litige en cours avec le propriétaire de la maison voisine. Compte tenu de l'implantation d'arbres en bordure du terrain voisin public constituant un réel danger pour les riverains, la commune entend exercer ses droits de propriétaire et y faire cesser les nuisances. <p>APPROUVE l'acquisition par la commune du bien immobilier cadastré section E n° 143 d'une contenance de 404 m².</p> <p>APPROUVE l'incorporation de la parcelle cadastrée E 143 dans le domaine privé communal.</p>
2024 11 12	Convention de servitude au profit du SDE 22 pour l'implantation d'une ligne électrique aérienne au lieu-dit Kerlun	18	13	5	5	18		0		0		<p>AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude correspondante avec le SDE 22 et tout document se référant à ce dossier.</p>
2024 11 13	Réalisation d'audits énergétiques sur 3 bâtiments communaux en lien avec le programme ACTEE	18	13	5	5	18		0		0		<p>APPROUVE le projet d'audit énergétique de la mairie, la maison des associations et l'école publique Léa Nicolas en lien avec le programme ACTEE avec l'accompagnement de l'ALECOB</p> <p>AUTORISE Mme le Maire à signer tout document se référant à ce dossier</p> <p>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.</p>

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION				
2024 11 14	Désignation d'un référent espèces végétales et animales à enjeux de santé	18	13	5	5	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Achraf, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François donnant procuration à PETIT Alexandre, THEBAUD Sonia donnant procuration à CARPENTIER Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à EL AMRANI Achraf		0		0		DESIGNE M. Philippe CARPENTIER et M. Achraf EL AMRANI (suppléant) référents espèces végétales et animales à enjeux de santé
2024 11 15	Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	18	13	5	5	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Achraf, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François donnant procuration à PETIT Alexandre, THEBAUD Sonia donnant procuration à CARPENTIER Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à EL AMRANI Achraf		0		0		PREND NOTE des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal
2024 11 16	Intercommunalité : attribution de fonds de concours	18	13	5	5	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Achraf, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François donnant procuration à PETIT Alexandre, THEBAUD Sonia donnant procuration à CARPENTIER Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à EL AMRANI Achraf		0		0		VALIDE la proposition de la CCKB - Versement d'un fonds de concours de 73 650 € en remplacement de la Dotation de Solidarité Communautaire AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante
2024 11 17	Délibération relative à la redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025	18	13	5	5	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Achraf, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François donnant procuration à PETIT Alexandre, THEBAUD Sonia donnant procuration à CARPENTIER Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à EL AMRANI Achraf		0		0		DÉCIDE De fixer à 0,28€ /m3 la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025 Que cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversée à la commune au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées, selon les modalités déterminées dans la convention du mandat d'encaissement.